

Rapport financier

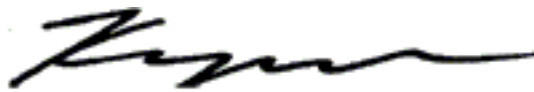
Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Francis Campeau, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Bois-des-Filion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 24 avril 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	42
Analyse des charges	54

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Bois-des-Filion

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la VILLE DE BOIS-DES-FILION (la « Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE BOIS-DES-FILION au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE DE BOIS-DES-FILION inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Marie-Claude Dagenais

MARIE-CLAUDE DAGENAIS, CPA auditrice

AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Blainville, le 24 avril 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	17 601 003	17 750 349	16 675 455
Compensations tenant lieu de taxes	2	193 992	197 287	178 387
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 223 019	2 651 746	2 973 903
Services rendus	5	1 461 035	1 782 916	1 567 293
Imposition de droits	6	1 343 715	1 521 452	1 810 913
Amendes et pénalités	7	612 900	551 350	644 150
Revenus de placements de portefeuille	8		678 925	618 728
Autres revenus d'intérêts	9	511 996	304 443	225 538
Autres revenus	10	1 020 000	211 627	(497 402)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	23 967 660	25 650 095	24 196 965
Charges				
Administration générale	14	2 952 585	2 847 085	2 824 128
Sécurité publique	15	5 824 652	5 917 598	5 252 813
Transport	16	3 586 717	3 404 118	3 376 085
Hygiène du milieu	17	5 128 324	5 349 470	4 373 783
Santé et bien-être	18	71 064	71 064	66 386
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 711 616	1 102 956	1 166 360
Loisirs et culture	20	5 263 419	4 946 757	4 868 631
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 084 069	1 047 537	844 569
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	25 622 446	24 686 585	22 772 755
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(1 654 786)	963 510	1 424 210
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		55 520 470	54 096 260
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		55 520 470	54 096 260
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		56 483 980	55 520 470

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 609 869	8 233 814
Débiteurs (note 5)	2	10 432 992	11 399 380
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	31 183	47 310
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	187 395	187 395
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	586 250	586 250
	8	19 847 689	20 454 149
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	4 802 718	3 968 754
Revenus reportés (note 11)	12	625 800	655 600
Dette à long terme (note 12)	13	27 924 648	28 789 259
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	64 265	49 000
	16	33 417 431	33 462 613
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(13 569 742)	(13 008 464)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	69 818 424	68 326 795
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	152 051	118 259
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	83 247	83 880
	23	70 053 722	68 528 934
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	56 483 980	55 520 470
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	56 483 980	55 520 470
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	56 483 980	55 520 470
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(1 654 786)	963 510	1 424 210
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (7 322 108)	4 829 238)	7 116 238)
Produit de cession	3		26 837	2 962
Amortissement	4	3 221 244	3 329 850	3 296 720
(Gain) perte sur cession	5		(19 078)	780 296
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(4 100 864)	(1 491 629)	(3 036 260)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			586 250
Variation des stocks de fournitures	10		(33 792)	41 399
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		633	(11 530)
	13		(33 159)	616 119
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(5 755 650)	(561 278)	(995 931)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(13 008 464)	(12 012 533)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(13 008 464)	(12 012 533)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(13 569 742)	(13 008 464)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	963 510	1 424 210
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 329 850	3 296 720
Autres			
▪ (Gain) perte sur disposition	3.1	(19 078)	780 296
▪ Réduction de placement du regroupement d'assurance	3.2	10 490	9 584
	4	4 284 772	5 510 810
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	966 388	(1 635 717)
Autres actifs financiers	6		(586 250)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	849 229	61 380
Revenus reportés	8	(29 800)	(119 802)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		586 250
Stocks de fournitures	11	(33 792)	41 399
Autres actifs non financiers	12	633	(11 530)
	13	6 037 430	3 846 540
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (4 829 238) (7 116 238)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	26 837	2 962
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(4 802 401)	(7 113 276)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 ())
Remboursement ou cession	20	5 637	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	5 637	
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	5 457 000	8 647 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (6 338 000) (5 224 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	16 389	(53 117)
Autres			
▪	28.1		
	29	(864 611)	3 369 883
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	376 055	103 147
Solde déjà établi	31	8 233 814	8 130 667
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	8 233 814	8 130 667
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	8 609 869	8 233 814

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Bois-des-Filion est un organisme municipal existant en vertu de la loi sur les cités et villes (LRQ,cc-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Tableau de compilation des renseignements pour les organismes supramunicipaux :

a) Périmètre comptable

Identification	Mandat	Opérations	Consolidé
CMM-Montréal	Prévu par la loi	209 714 \$	Non
MRC Thérèse-De Blainville	Prévu par la loi	78 400 \$	Non
ARTM	Transport en commun	599 789 \$	Non

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Ville de Bois-des-Filion, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction. Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers, le passif aux titres des sites contaminés et la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que certains placements temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**Placements de portefeuille**

Les placements temporaires et les autres placements sont présentés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

D) Passifs**Passif au titre des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés dont elle est responsable de la décontamination lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, qu'il est prévu que des avantages économiques seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Actifs non financiers

De part leur nature, les actifs non financiers de la Ville sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels autres que les éléments incorporels achetés ne sont pas constatés dans les états financiers de la Ville.

Les actifs non financiers sont les suivants :

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux annuels suivants :

Infrastructures	2,50 % à 5,00 %
Bâtiments	2,50 % à 3,33 %
Véhicules	5,00 % à 10,00 %
Ameublement et équipement de bureau	10,00 % à 33,33 %
Améliorations locatives	Durée du bail, minimum 6.66 %
Machinerie, outillage et équipement	5,00 % à 10,00 %

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

F) Revenus

Taxes

Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle. Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées à partir de la date de prise d'effet des certificats émis par l'évaluateur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Quotes-parts

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'une demande de paiement a été effectuée, sauf pour celles provenant du gouvernement du Québec et de ses entreprises où la constatation survient lorsque les sommes sont encaissées.

Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Services rendus

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Imposition de droits

Les revenus de licences et permis sont constatés au moment de la délivrance du permis au payeur.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'Officier de publicité foncière.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Amendes et pénalités

Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

Revenus de placements de portefeuille

Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille s'il y a lieu.

Autres revenus d'intérêts

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les revenus d'intérêts non associés aux dépôts en banque et aux placements de portefeuille, notamment sur les arriérés de taxes.

Autres revenus

Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement du Régime Enregistré d'Épargne-Retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisée comme un régime de retraite à cotisations déterminées. La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Régimes de retraite à prestations déterminées

La charge de fonctionnement au Régime de retraite des élus municipaux et au Régime de retraite par financement salarial de la FTQ est comptabilisée comme régimes de retraite à prestations déterminées. La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins du financement à long terme des activités de fonctionnement au niveau des frais de financement de la dette long terme.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et autres actifs financiers, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la dette à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Dette à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact sur les résultats des activités et sur la situation financière.

De plus, la Ville a choisi d'inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

J) Autres éléments

Participation dans la Société d'habitation de Bois-des-Filion

Statut juridique : Association personnifiée constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, partie III, le 6 mai 2002.

La participation dans cette entreprise municipale est présentée au coût et dépréciée lors d'une baisse de valeur durable.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Subventions reportées du gouvernement du Québec

Les subventions reçues du gouvernement du Québec sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - Chapitre SP 3400, Revenus

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, la Ville a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

Adoption initiale - Chapitre SP 3160, Partenariats public-privé

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par la Ville sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Ville en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Ville ne détient pas de partenariats public-privé.

Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la Ville puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	8 609 869	8 233 814
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	8 609 869	8 233 814
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	8 609 869	8 233 814
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	4 133 937	3 483 083
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	4 147 990	2 963 896

Note

L'encaisse inclut des montants provenant de l'excédent de fonctionnement affecté et des réserves financières et fonds réservés.

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 497 010	1 039 152
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	7 207 813	6 057 687
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	211 557	3 256 924
Organismes municipaux	13	1 080 472	564 460
Autres			
▪ Mutations et autres	14.1	436 140	481 157
	15	10 432 992	11 399 380
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 983 280	4 162 065
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 983 280	4 162 065
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	239 160	207 332
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	6 474 156	5 336 011
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	57 694	57 694
Ministère de la Culture et des Communications	25	150 400	140 067
Autres ministères/organismes	26	525 563	523 915
	27	7 207 813	6 057 687

Note

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes municipales, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 7 620 772 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,67 % à 3,94 % et viennent à échéance de 2025 à 2043. Les encaissements relatifs à ces débiteurs au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025 -	184 525 \$
2026 -	190 547 \$
2027 -	196 790 \$
2028 -	203 259 \$
2029 -	210 056 \$
2030 et plus -	2 998 104 \$

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	31 183	47 310
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	31 183	47 310
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Le placement à titre d'investissement est un fonds de garantie de franchise collective.

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	586 250	586 250
Autres			
▪	41.1		
	42	586 250	586 250

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

9. Emprunts temporaires

La Ville de Bois-des-Filion dispose d'une facilité de crédit autorisée de 1 500 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel moins 0.5%. Cette facilité de crédit est inutilisée au 31 décembre 2024 et est renouvelable annuellement.

10. Crédeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	1 422 000	1 528 561
Salaires et avantages sociaux	44	602 316	339 807
Dépôts et retenues de garantie	45	1 524 290	1 188 142
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus DLT	47.1	344 815	327 117
▪ Organismes municipaux	47.2	909 297	585 362
▪ Gouvernements Qc et Canada	47.3		(235)
	48	4 802 718	3 968 754

Note

La valeur comptable des crédeurs et autres charges à payer, excluant les taxes à la consommation et les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 4 426 391 \$.

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	108 627	138 001
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	347 206	451 678
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	50 000	
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Loisirs et autres	62.1	119 967	65 921
	63	625 800	655 600

Note

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 50 000 \$ (2023 - 0 \$) pour le Fonds des contributions à des travaux ou à des services municipaux et à 74 040 \$ (2023 - 130 050 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. Les montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent respectivement de 0 \$ (2023 - 0 \$) et de 178 513 \$ (2023 - 284 564 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	5,35	2025	2029	64	28 169 000	29 050 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	28 169 000	29 050 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(244 352)	(260 741)
					72	27 924 648	28 789 259

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		5 254 000			5 254 000
2026	74		3 602 000			3 602 000
2027	75		7 920 000			7 920 000
2028	76		7 192 000			7 192 000
2029	77		4 201 000			4 201 000
2030 et plus	78					
	79		28 169 000			28 169 000
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		28 169 000			28 169 000

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus. Les montants des refinancements par année sont les suivants :

2025 - 3 319 000 \$
 2026 - 1 946 000 \$
 2027 - 6 460 000 \$
 2028 - 6 352 000 \$
 2029 - 3 852 000 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	318 541
Régimes de retraite des élus municipaux	89	22 819
	90	341 360
		300 513
		23 738
		324 251

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	64 265
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	49 000
Autres		
▪	93.1	
	94	64 265
		49 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97	()
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Le passif des sites contaminés représente les frais estimatifs de décontamination d'un terrain contaminé suite à l'estimation effectuée par une firme d'ingénieurs pour la réhabilitation environnementale de ce terrain.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	12 010 246	661 296		12 671 542
Eaux usées	102	19 250 978	93 869		19 344 847
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	27 692 686	351 794		28 044 480
Autres					
▪ Parc, stationnement et autres	104.1	12 408 450	69 170		12 477 620
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	26 024 851	54 710		26 079 561
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	4 034 746	204 909	445 607	3 794 048
Ameublement et équipement de bureau	109	2 046 655	113 343	90 764	2 069 234
Machinerie, outillage et équipement divers	110	7 173 454	1 076 286	311 049	7 938 691
Terrains	111	5 680 506	36 467		5 716 973
Autres	112	25 487			25 487
	113	116 348 059	2 661 844	847 420	118 162 483
Immobilisations en cours	114	940 406	2 167 394		3 107 800
	115	117 288 465	4 829 238	847 420	121 270 283
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	5 574 553	273 967		5 848 520
Eaux usées	117	8 110 076	515 904		8 625 980
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	11 990 761	702 517		12 693 278
Autres					
▪ Parc, stationnement et autres	119.1	8 324 257	443 066		8 767 323
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	6 371 241	660 163		7 031 404
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	2 131 908	194 242	442 760	1 883 390
Ameublement et équipement de bureau	124	1 695 815	126 885	85 884	1 736 816
Machinerie, outillage et équipement divers	125	4 737 572	413 106	311 017	4 839 661
Autres	126	25 487			25 487
	127	48 961 670	3 329 850	839 661	51 451 859
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	68 326 795			69 818 424
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	586 250	586 250
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	586 250	586 250
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	586 250	586 250
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137		

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurance payées d'avance	143.1	48 173	48 086
▪ Autres frais payés d'avance	143.2	35 074	35 794
Autres			
▪	144.1		
	145	83 247	83 880

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu de divers contrats de service, la Ville s'est engagée à verser une somme totalisant 4 012 393 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	-	1 738 255 \$
2026	-	1 423 539 \$
2027	-	603 731 \$
2028	-	200 606 \$
2029	-	46 262 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

Dans le cadre de ses opérations, la Ville a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants, ont donné lieu à des droits contractuels d'un montant total de 1 996 732 \$ qui seront encaissés selon l'échéancier suivant :

2025	-	438 541 \$
2026	-	413 596 \$
2027	-	423 424 \$
2028	-	433 595 \$
2029	-	287 576 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les données budgétaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes, les mutations et les amendes et pénalités, et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Non en souffrance	606 481 \$	57 091 \$
En souffrance		
31 à 60 jours	17 891 \$	18 614 \$
61 à 90 jours	1 411 \$	- \$
91 jours et +	143 277 \$	39 429 \$
	769 060 \$	115 134 \$
Moins la provision pour créances douteuses	30 427 \$	3 912 \$
	<u>738 633 \$</u>	<u>111 222 \$</u>

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	3 912 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	26 515 \$
Montants recouverts	0 \$
Solde à la fin	30 427 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

31 décembre 2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	4 802 718 \$	- \$	- \$	64 265 \$	4 866 983 \$
Dettes à long terme	5 254 000 \$	18 714 000 \$	4 201 000 \$	- \$	28 169 000 \$
	<u>10 056 718 \$</u>	<u>18 714 000 \$</u>	<u>4 201 000 \$</u>	<u>64 265 \$</u>	<u>33 035 983 \$</u>

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 968 754 \$	- \$	- \$	49 000 \$	4 017 754 \$
Dettes à long terme	6 338 000 \$	15 855 000 \$	6 857 000 \$	- \$	29 050 000 \$
	<u>10 306 754 \$</u>	<u>15 855 000 \$</u>	<u>6 857 000 \$</u>	<u>49 000 \$</u>	<u>33 067 754 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les placements de portefeuille et la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Considérant que la Ville comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2024 d'un montant de 86 099 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	17 601 003	17 750 349		17 750 349	16 675 455
Compensations tenant lieu de taxes	2	193 992	197 287		197 287	178 387
Quotes-parts	3					
Transferts	4	1 223 019	1 322 969		1 322 969	947 243
Services rendus	5	1 461 035	1 782 916		1 782 916	1 567 293
Imposition de droits	6	1 343 715	1 521 452		1 521 452	1 810 913
Amendes et pénalités	7	612 900	551 350		551 350	644 150
Revenus de placements de portefeuille	8	351 996	678 925		678 925	618 728
Autres revenus d'intérêts	9	160 000	304 443		304 443	225 538
Autres revenus	10	1 020 000	19 078		19 078	(780 296)
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	23 967 660	24 128 769		24 128 769	21 887 411
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	1 801 089	1 328 777		1 328 777	2 026 660
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18		192 549		192 549	282 894
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	1 801 089	1 521 326		1 521 326	2 309 554
	22	25 768 749	25 650 095		25 650 095	24 196 965
Charges						
Administration générale	23	2 835 225	2 719 123	127 962	2 847 085	2 824 128
Sécurité publique	24	5 517 123	5 567 413	350 185	5 917 598	5 252 813
Transport	25	2 754 679	2 581 076	823 042	3 404 118	3 376 085
Hygiène du milieu	26	4 096 678	4 280 718	1 068 752	5 349 470	4 373 783
Santé et bien-être	27	71 064	71 064		71 064	66 386
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 668 211	1 059 786	43 170	1 102 956	1 166 360
Loisirs et culture	29	4 374 153	4 030 018	916 739	4 946 757	4 868 631
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	1 084 069	1 047 537		1 047 537	844 569
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	3 221 244	3 329 850	(3 329 850)		
	34	25 622 446	24 686 585		24 686 585	22 772 755
Excédent (déficit) lié aux activités	35	146 303	963 510		963 510	1 424 210

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	146 303	963 510	1 424 210
Moins : revenus d'investissement	2 (1 801 089)(1 521 326)(2 309 554)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 654 786)	(557 816)	(885 344)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	3 221 244	3 329 850	3 296 720
Produit de cession	5	20 000	26 837	2 962
(Gain) perte sur cession	6	(20 000)	(19 078)	780 296
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	3 221 244	3 337 609	4 079 978
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9	586 250		
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11	586 250		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		5 637	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		10 490	9 584
	15		16 127	9 584
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	70 339	15 717	83 257
Remboursement de la dette à long terme	17 (2 004 215)(2 011 225)(2 114 832)
	18	(1 933 876)	(1 995 508)	(2 031 575)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	275 111)(175 294)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		350 000	
Excédent de fonctionnement affecté	21	125 000	125 000	
Réserves financières et fonds réservés	22	(317 852)	(318 538)	(66 632)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(25 980)	25 803	(45 715)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(218 832)	(92 846)	(287 641)
	26	1 654 786	1 265 382	1 770 346
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		707 566	885 002

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	1 521 326	2 309 554
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(2 304 262)	(176 308)
Sécurité publique	3	(79 909)	(1 014 181)
Transport	4	(274 357)	(353 860)
Hygiène du milieu	5	(1 495 515)	(3 091 257)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(42 770)	(60 921)
Loisirs et culture	8	(632 425)	(2 419 711)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(4 829 238)	(7 116 238)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	1 293 293	4 417 067
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	275 111	175 294
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	625 034	1 071 751
	19	900 145	1 247 045
	20	(2 635 800)	(1 452 126)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 114 474)	857 428

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	6 484 220	6 518 259	5 775 326
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 455 892	1 386 673	1 319 824
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	4 107 938	4 257 767	3 858 130
Autres biens et services	8	8 252 961	7 096 249	6 655 302
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	932 846	909 741	712 925
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	151 223	137 796	131 644
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13			
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	878 835	887 903	845 680
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	32 564	31 821	36 889
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	3 221 244	3 329 850	3 296 720
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Créances douteuses	21.1	11 250	32 345	25 914
Subventions et réclamations	21.2	18 500	2 997	25 204
Autres	21.3	74 973	95 184	89 197
	22	25 622 446	24 686 585	22 772 755

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 480 815	4 123 247
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 160 500	1 285 500
Réserves financières et fonds réservés	3	2 576 230	1 870 904
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	1 726 536	3 852 833
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	46 539 899	44 387 986
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	56 483 980	55 520 470
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 480 815	4 123 247
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	4 480 815	4 123 247
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Affectation budget subséquent	12.1		125 000
▪ Infrastructures	12.2	1 160 500	1 160 500
	13	1 160 500	1 285 500
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 160 500	1 285 500

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Ass. invalidité courte durée	17.1 36 000	36 000
	18	36 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 435 421
Organismes contrôlés et partenariats	22	1 613 102
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	1 046 309
Organismes contrôlés et partenariats	26	182 802
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	58 500
Autres		39 000
▪	30.1	
	31	2 540 230
	32	1 834 904
	2 576 230	1 870 904

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres		
▪	43.1 ()(
	44 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()(
Utilisation du fonds de roulement	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres		
▪	49.1 ()(
	50 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()(
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (107 178)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres		
▪	55.1 ()(
	56 (107 178)(
		132 981)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	107 178
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	107 178
		132 981
	63 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 2 630 567	4 049 466
Investissements à financer	65 (904 031)(196 633)
	66 1 726 536	3 852 833
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 69 818 424	68 326 795
Propriétés destinées à la revente	68 586 250	586 250
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 31 183	47 310
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71 187 395	187 395
	72 70 623 252	69 147 750
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 70 623 252	69 147 750
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (27 924 648)(28 789 259)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (244 352)(260 741)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 3 983 280	4 162 065
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 102 367	128 171
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 (24 083 353)(24 759 764)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ())
	82 (24 083 353)(24 759 764)
	83 46 539 899	44 387 986

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

La cotisation de l'employeur au REER du personnel cadre est comptabilisée comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

La cotisation de l'employeur au régime de retraite par financement salarial de la FTQ concerne le personnel syndiqué col blanc et col bleu. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées. Il s'agit d'un régime géré par la FTQ et l'employeur assume aucun risque quant à la valeur des obligations dudit régime.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	259 620	245 449
Autres régimes	115	58 921	55 064
	116	318 541	300 513

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	5	5

Description du régime

Cotisations des élus au RREM (Case D - Relevé 1 - 5 élus dans les relevés gouvernementaux)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		<u>2024</u>	<u>2023</u>
Cotisations des élus au RREM	118	6 177	7 044
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	22 819	23 738
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	22 819	23 738

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	12 243 292	12 249 717	8 795 278
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3		(313)	2 379 969
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	12 243 292	12 249 404	11 175 247
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 468 438	1 588 205	1 470 805
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 675 538	1 659 690	1 498 953
Autres				
▪ Égout et eaux usées	16.1	951 406	983 504	1 221 510
▪ Déneigement et environnement	16.2	100 129	99 860	97 373
▪ Services	16.3	48 856	47 215	47 214
Centres d'urgence 9-1-1	17	54 600	59 738	53 006
Service de la dette	18	419 804	419 488	470 676
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20	638 940	643 245	640 671
Activités d'investissement	21			
	22	5 357 711	5 500 945	5 500 208
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	5 357 711	5 500 945	5 500 208
	27	17 601 003	17 750 349	16 675 455

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	19 867	20 204	19 031
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	174 099	177 057	159 332
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	193 966	197 261	178 363
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	26	26	24
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	26	26	24
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	193 992	197 287	178 387

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	35 426	23 681	34 105
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	75 353	75 353	77 482
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53		700	
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	6 131	6 131	111 705
Traitement des eaux usées	65			92
Réseaux d'égout	66	93 473	64 227	61 083
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68	102 000	155 337	158 226
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu				
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage				
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique				
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives				
Bibliothèques	84	1 230	3 850	4 229
Autres	85		1 000	
Réseau d'électricité				
	86			
	87	391 417	413 109	548 731

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88	1 795 950	1 323 638	
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94			
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105			1 808 983
Traitement des eaux usées	106			164 582
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110	2 139	2 139	53 095
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu				
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage				
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique				
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	3 000	3 000	
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité				
	127			
	128	1 801 089	1 328 777	2 026 660

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	296 000	332 519	236 072
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	535 602	535 602	162 440
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138		41 739	
	139	831 602	909 860	398 512
TOTAL DES TRANSFERTS	140	3 024 108	2 651 746	2 973 903

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145	20 030	19 914	19 353
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	696 444	832 711	721 314
Sécurité civile				
Autres	149			
	150	716 474	852 625	740 667
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif				
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161	57 010	65 079	
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164	171 032	195 236	165 752
Autres	165			
Cours d'eau				
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	228 042	260 315	165 752

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180	61 945	93 116	76 903
Autres	181			
	182	61 945	93 116	76 903
Réseau d'électricité	183			
	184	1 006 461	1 206 056	983 322

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	185	850	598	611
Évaluation	186	14 000	16 622	13 800
Autres	187	67 589	88 085	147 012
	188	82 439	105 305	161 423
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	9 087	24 188	7 231
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194	9 087	24 188	7 231
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	11 527	11 527	11 527
Enlèvement de la neige	196	48 038	53 011	47 983
Autres	197	800	1 345	2 554
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	60 365	65 883	62 064
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	4 900	3 157	5 500
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207	4 900	3 157	5 500
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208	27 250	23 412	70
Matières recyclables	209	23 250	25 403	51 042
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	60 300	55 129	62 112

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	85	945	380
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222	50		
Autres	223			
	224	135	945	380
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	211 288	284 640	248 485
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	2 280	6 023	4 844
Autres	227	28 680	34 747	37 432
	228	242 248	325 410	290 761
Réseau d'électricité				
	229			
	230	454 574	576 860	583 971
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	1 461 035	1 782 916	1 567 293

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	96 625	189 510	129 623
Droits de mutation immobilière	233	1 247 090	1 331 942	1 681 290
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	1 343 715	1 521 452	1 810 913
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	612 900	551 350	644 150
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	351 996	678 925	618 728
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	160 000	304 443	225 538
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	20 000	19 078	(780 296)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242	1 000 000		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			(1 670)
Autres contributions	247		192 549	284 564
Redevances réglementaires	248			
Autres	249			
	250	1 020 000	211 627	(497 402)
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	379 292	380 389		380 389	353 370
Greffe et application de la loi	2	698 764	649 233		649 233	706 693
Gestion financière et administrative	3	674 821	666 552		666 552	641 147
Évaluation	4	280 462	268 691		268 691	121 369
Gestion du personnel	5	325 817	287 052		287 052	354 287
Autres						
▪ Administration	6.1	476 069	467 206	127 962	595 168	647 262
	7	2 835 225	2 719 123	127 962	2 847 085	2 824 128
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	2 833 807	2 845 060		2 845 060	2 707 537
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	2 571 917	2 625 786	347 663	2 973 449	2 452 025
Sécurité civile	11	23 098	10 798		10 798	8 386
Autres	12	88 301	85 769	2 522	88 291	84 865
	13	5 517 123	5 567 413	350 185	5 917 598	5 252 813
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	1 041 034	991 422	784 562	1 775 984	1 730 396
Enlèvement de la neige	15	829 517	766 125	20 810	786 935	805 932
Éclairage des rues	16	58 000	65 742	14 886	80 628	65 517
Circulation et stationnement	17	209 487	142 587		142 587	176 655
Transport collectif						
Transport en commun	18	616 641	615 200	2 695	617 895	597 496
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21			89	89	89
	22	2 754 679	2 581 076	823 042	3 404 118	3 376 085

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	770 097	852 048		852 048	745 218
Réseau de distribution de l'eau potable	24	433 714	457 457	309 848	767 305	636 787
Traitement des eaux usées	25	537 542	553 149	314 001	867 150	693 071
Réseaux d'égout	26	382 600	331 678	331 548	663 226	734 726
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	390 065	434 840	30 141	464 981	352 038
Élimination	28	83 992	61 459		61 459	75 150
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	338 043	354 101	34 602	388 703	344 030
Tri et conditionnement	30	152 466	149 499		149 499	78 621
Matières organiques						
Collecte et transport	31	287 654	280 785	8 102	288 887	221 657
Traitement	32	85 832	87 941	8 102	96 043	74 507
Matériaux secs	33	182 625	268 557	16 204	284 761	139 746
Autres	34	158 822	188 979	16 204	205 183	118 258
Plan de gestion						
Autres	36					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	38	293 226	260 225		260 225	159 974
Autres	39					
	40	4 096 678	4 280 718	1 068 752	5 349 470	4 373 783
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	71 064	71 064		71 064	66 386
Autres	42					
Sécurité du revenu						
Autres	44					
	45	71 064	71 064		71 064	66 386

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	724 295	707 314	33 597	740 911	738 393
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49					
Tourisme	50					
Autres	51	357 666	352 472	8 427	360 899	426 820
Autres	52	586 250		1 146	1 146	1 147
	53	1 668 211	1 059 786	43 170	1 102 956	1 166 360
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	873 274	841 665		841 665	841 721
Patinoires intérieures et extérieures	55	166 411	133 025		133 025	128 191
Piscines, plages et ports de plaisance	56	112 825	110 486		110 486	93 291
Parcs et terrains de jeux	57	1 527 380	1 372 947		1 372 947	1 420 504
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	175 072	134 420		134 420	76 789
Autres	60		8 670	545 274	553 944	557 858
	61	2 854 962	2 601 213	545 274	3 146 487	3 118 354
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	361 652	374 768		374 768	363 901
Bibliothèques	63	927 100	875 644	186 364	1 062 008	1 032 579
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	230 439	178 393	185 101	363 494	353 797
	67	1 519 191	1 428 805	371 465	1 800 270	1 750 277
	68	4 374 153	4 030 018	916 739	4 946 757	4 868 631

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
	FRAIS DE FINANCEMENT						
	Dette à long terme						
	Intérêts	70	999 025	965 627		965 627	771 008
	Autres frais	71	85 044	81 910		81 910	73 561
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	72					
	Autres	73					
		74	1 084 069	1 047 537		1 047 537	844 569
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	3 221 244	3 329 850 (3 329 850)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	616 374	804 811
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	54 340	843 865
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	68 784	876 616
Ponts, tunnels et viaducs	7		22 373
Systèmes d'éclairage des rues	8		8 888
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	211 947	107 424
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	2 179 723	247 262
Édifices communautaires et récréatifs	14	182 208	1 920 470
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	202 183	1 055 659
Ameublement et équipement de bureau	18	184 158	234 318
Machinerie, outillage et équipement divers	19	992 361	985 270
Terrains	20	137 160	9 282
Autres	21		
	22	4 829 238	7 116 238

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	616 374	804 811
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	54 340	843 865
Autres infrastructures	5	274 846	1 015 301
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10	5 885	
Autres immobilisations corporelles	11	3 877 793	4 452 261
	12	4 829 238	7 116 238

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	182 803	863 507		1 046 310
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 155 506	87 480	458 307	1 784 679
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	22 549 626	4 506 013	5 700 908	21 354 731
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	24 887 935	5 457 000	6 159 215	24 185 720
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 162 065		178 785	3 983 280
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 162 065		178 785	3 983 280
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	4 162 065		178 785	3 983 280
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 162 065		178 785	3 983 280
	19	29 050 000	5 457 000	6 338 000	28 169 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	29 050 000	5 457 000	6 338 000	28 169 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	28 169 000
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	904 031
---------------------------------------	---	---------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 046 310
--	---	-----------

Débiteurs	8	3 983 280
-----------	---	-----------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	2 444 176
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	21 599 265
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	

Endettement net à long terme	14	21 599 265
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	16	166 394
---------------------------	----	---------

Autres organismes	17	1 486 000
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	18	23 251 659
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	23 251 659
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	129 549	138 650	126 951
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	599 822	599 789	576 243
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	71 064	71 064	66 386
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	78 400	78 400	76 100
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	878 835	887 903	845 680

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1	46 446	102 068
Charges sociales	2	13 731	26 032
Biens et services	3	4 769 061	6 988 138
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	4 829 238	7 116 238

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	32,52	35,00	60 960,00	*****	*****	*****
Professionnels	2						
Cols blancs	3	17,78	34,00	31 583,00	*****	*****	*****
Cols bleus	4	19,02	38,00	37 726,00	*****	*****	*****
Policiers	5						
Pompiers	6	16,81	35,00	30 656,00	*****	*****	*****
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7	0,00	0,00				
	8	86,13		160 925,00	*****	*****	*****
Élus	9	7,00			287 186	71 727	358 913
	10	93,13			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	6 131				6 131
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	64 227				64 227
Autres	6	1 232 133	1 328 777	20 478		2 581 388
	7	1 302 491	1 328 777	20 478		2 651 746

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	137 979	122 185
	4	137 979	122 185
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	134 366	121 255
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	134 366	121 255
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	209 786	172 865
Enlèvement de la neige	12		245
Autres	13	9 502	9 952
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	219 288	183 062
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	56 893	24 867
Traitement des eaux usées	19	9 303	2 010
Réseaux d'égout	20	78 108	52 952
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22	24 087	20 126
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	168 391	99 955
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28	202	467
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32	202	467
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	1 175	1 109
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36	5 209	4 660
	37	6 384	5 769
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	149 494	152 130
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	209 981	137 166
Autres	40	21 452	22 580
	41	380 927	311 876
Réseau d'électricité			
	42		
	43	1 047 537	844 569

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Blanchette Gilles	1.1 Maire	53 105	19 422	24 314	
Gagné-Stoklosa Ginette	1.2 Conseiller	21 527	10 764		
Gagné-Stoklosa Ginette	1.3 Maire suppléant	1 038	519		
Bourgeois Denis	1.4 Conseiller	21 527	10 764		
Bourgeois Denis	1.5 Maire suppléant	519	260		
Filion Odette	1.6 Conseiller	21 527	10 764		
Filion Odette	1.7 Maire suppléant	1 038	519		
Guérette Gilbert	1.8 Conseiller	21 527	10 764		
Latour Benoist	1.9 Conseiller	21 527	10 764		
Poirier Denis	1.10 Conseiller	21 527	10 764		
Poirier Denis	1.11 Maire suppléant	519	260		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 3 400 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 74 040 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 282 211 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 2019-10-519
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-10-29

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 1

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 747
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 339
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-05-13

Nom du signataire : Francis Campeau

Fonction du signataire : Directeur des finances et trésorier

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-03 10:04